



Assemblée générale

UN LIBRARY
NGY 49 (28)
UN/SA COLLECTION

Distr.
LIMITEE

A/C.2/35/L.100
14 novembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 61 p) de l'ordre du jour

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LES SOURCES D'ENERGIE
NOUVELLES ET RENOUEVABLES

Incidences administratives et financières du projet de résolution
publié sous la cote A/C.2/35/L.112

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153
du règlement intérieur de l'Assemblée générale

1. Aux termes du paragraphe 3 du projet de résolution publié sous la cote A/C.2/35/L.112, l'Assemblée générale approuverait "les conclusions et recommandations formulées par le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables lors de sa deuxième session, tenue à Genève du 21 juillet au 1er août 1980".

a) Dans sa décision 2 (II) 1/, le Comité préparatoire a recommandé que, pour faciliter la préparation d'une synthèse concise des conclusions et recommandations des groupes techniques et des groupes spéciaux d'experts, les présidents de ces groupes, ainsi qu'un certain nombre d'experts éminents dans le domaine de l'énergie, notamment des économistes, des planificateurs et des chercheurs, soient priés de se réunir en février 1981 (du 17 au 27) et constituent le Groupe de synthèse. Les réunions du Groupe de synthèse remplaceraient la réunion des présidents des groupes techniques, pour laquelle des crédits d'un montant total de 69 100 dollars (45 300 dollars pour les frais de voyage et 23 800 dollars pour les indemnités de subsistance), représentant le coût d'une réunion d'une semaine, ont été inscrits au budget-programme de l'exercice biennal 1980-1981. Les dépenses supplémentaires éventuelles, à l'exception du coût des services de conférence,

1/ Pour les décisions adoptées par le Comité préparatoire à sa deuxième session, voir document A/35/43 (Deuxième partie).

pourront être couvertes au moyen des ressources existantes, à condition que la réunion ait lieu à New York. Dans le document A/C.5/33/109/Corr.1, le coût des services de conférence nécessaires pour cette réunion, dont on prévoyait à l'époque qu'elle se tiendrait en 1980, était estimé à 143 890 dollars. Compte tenu des besoins nouveaux, les dépenses au titre des services de conférence à prévoir pour la réunion du Groupe de synthèse sont maintenant estimées à 437 200 dollars, étant donné l'accroissement notable du volume de la documentation (484 pages, contre 200 prévues initialement), les nouveaux taux de rémunération et la prolongation de la durée de la réunion (neuf jours au lieu de cinq). Ces dépenses, qui ont été calculées sur la base du coût intégral, se répartiraient comme suit :

En dollars des Etats-Unis

I. <u>Documentation à établir avant la session</u>	
(352 pages : A, C, E, F, R)	234 600
II. <u>Service des séances</u>	
(Interprétation : A, C, E, F, R)	62 200
III. <u>Documentation à établir pendant la session</u>	
(100 pages : A, C, E, F, R)	66 700
IV. <u>Documentation à établir après la session</u>	
(32 pages : A, Ar, C, E, F, R)	26 400
V. <u>Reproduction et distribution des documents</u>	39 700
VI. <u>Services généraux</u>	<u>7 600</u>
TOTAL	437 200

/...

b) Dans sa décision 3 (II), le Comité préparatoire a recommandé de prévoir sa troisième session du 30 mars au 10 avril 1981 et sa quatrième session du 8 au 26 juin 1981. Toutefois, aux termes du paragraphe 9 du projet de résolution A/C.2/35/L.112, l'Assemblée générale prolongerait d'une semaine la troisième session du Comité préparatoire (prévue initialement du 30 mars au 10 avril) et l'autoriserait à tenir sa quatrième session du 8 au 26 juin 1981. Pour permettre à un fonctionnaire de chaque commission régionale de participer à ces deux sessions supplémentaires, un montant estimatif de 35 600 dollars serait nécessaire au titre des frais de voyage du personnel. A supposer que les deux sessions se tiennent à New York, le coût estimatif des services de conférence à prévoir pour les troisième et quatrième sessions s'établirait, sur la base du coût intégral, à 1 464 100 dollars, se répartissant comme suit :

Troisième session

En dollars des Etats-Unis

I. <u>Documentation à établir avant la session</u>	
(300 pages : A, Ar, C, E, F, R)	248 300
II. <u>Service des séances</u>	
(Interprétation : A, Ar, C, E, F, R)	128 900
III. <u>Documentation à établir pendant la session</u>	
(150 pages : A, Ar, C, E, F, R)	124 300
IV. <u>Documentation à établir après la session</u>	
(32 pages : A, Ar, C, E, F, R)	26 400
V. <u>Reproduction et distribution des documents</u>	200 300
VI. <u>Services généraux</u>	<u>12 600</u>
TOTAL	740 800

/...

Quatrième sessionEn dollars des Etats-Unis

I. <u>Documentation à établir avant la session</u>	
(380 pages : A, Ar, C, E, F, R)	314 400
II. <u>Service des séances</u>	
(Interprétation : A, Ar, C, E, F, R)	128 900
III. <u>Documentation à établir pendant la session</u>	
(100 pages : A, Ar, C, E, F, R)	83 000
IV. <u>Documentation à établir après la session</u>	
(32 pages : A, Ar, C, E, F, R)	26 400
V. <u>Reproduction et distribution des documents</u>	159 800
VI. <u>Services généraux</u>	<u>12 600</u>
TOTAL	723 300

c) Les autres résolutions et décisions prises par le Comité préparatoire lors de sa deuxième session, soit n'ont pas d'incidences administratives et financières, soit ont été reprises dans le projet de résolution A/C.2/35/L.112 et sont examinées dans les paragraphes suivants du présent état.

2. Aux termes du paragraphe 4 du projet de résolution A/C.2/35/L.112, l'Assemblée générale prierait "le Secrétaire général de veiller à ce que le personnel et les compétences techniques supplémentaires qui pourraient être nécessaires soient prélevés dans le Secrétariat de l'ONU et soient mis à la disposition du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables pour faciliter l'achèvement des préparatifs de celle-ci". Le Secrétaire général veillera à ce que le personnel nécessaire existant au Secrétariat de l'ONU, y compris dans les commissions régionales, soit affecté aux préparatifs de la Conférence. Il prévoit que les commissions régionales auront besoin à cette fin de ressources financières supplémentaires au titre des frais de voyage et des indemnités de subsistance (20 400 dollars).

3. Aux termes du paragraphe 8 du projet de résolution, l'Assemblée générale déciderait que "la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables se tiendra du 10 au 21 août 1981 à Nairobi, à la suite de réunions interrégionales et de consultations préalables qui se tiendront à Nairobi à partir du 1er août 1981". Pour calculer le coût estimatif des services de conférence nécessaires, le Secrétariat s'est fondé sur les recommandations du Comité

/...

préparatoire (A/35/43 (deuxième partie), par. 57), c'est-à-dire qu'il a présumé qu'il y aurait à la fois une Conférence plénière et deux comités pléniers et que ces trois organes se réuniraient simultanément. On trouvera dans les tableaux 1 et 2 ci-après la ventilation détaillée des prévisions de dépenses correspondantes (sur la base du coût intégral), dont le montant total s'élève à 1 818 300 dollars. Ces prévisions ont été établies comme si la Conférence devait se tenir à New York, étant donné que les dépenses supplémentaires que pourrait occasionner le fait qu'elle se tienne à Nairobi seraient à la charge du Gouvernement kényen, conformément à la résolution 31/140 de l'Assemblée générale. Dans le document A/C.5/33/109, le coût des services de conférence était estimé à 504 960 dollars. L'augmentation que fait apparaître le chiffre actuel de 1 818 300 dollars est imputable à l'inclusion de l'arabe parmi les langues de travail de la Conférence, à l'accroissement du volume de la documentation (1 400 pages au lieu de 850), aux nouveaux taux de rémunération et aux réunions interrégionales et consultations préalables qui sont désormais prévues.

Tableau 1

Coût des services de conférence nécessaires pour les réunions interrégionales et consultations préalables à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (Nairobi, 1er-7 août 1981)

En dollars des Etats-Unis

I. <u>Service des séances</u>	
(Interprétation : A, Ar, C, E, F, R)	61 300
II. <u>Documentation à établir pendant la session</u>	
(70 pages : A, Ar, C, E, F, R)	57 700
III. <u>Reproduction et distribution des documents</u>	5 300
IV. <u>Services généraux</u>	<u>16 500</u>
TOTAL	140 800

/...

Tableau 2

Coût des services de conférence nécessaires pour la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (Nairobi, 10-21 août 1981)

	<u>En dollars des Etats-Unis</u>
I. <u>Documentation à établir avant la session</u>	
(600 pages : A, Ar, C, E, F, R)	496 500
II. <u>Service des séances</u>	
(Interprétation : A, Ar, C, E, F, R)	353 500
III. <u>Documentation à établir pendant la session</u>	
(600 pages : A, Ar, C, E, F, R)	496 500
IV. <u>Documentation à établir après la session</u>	
(200 pages : A, Ar, C, E, F, R)	165 300
V. <u>Reproduction et distribution des documents</u>	94 900
VI. <u>Services généraux</u>	<u>70 800</u>
TOTAL	1 677 500

4. Les dépenses au titre des services de conférence, d'un montant total de 3 719 600 dollars, qui sont présentées dans cet état, ont été calculées sur la base du coût intégral, en présumant que le Département des services de conférence ne pourraient en couvrir aucune. Ces dépenses seront prises en compte dans un état récapitulatif du coût des services de conférence qui sera soumis à l'Assemblée générale vers la fin de sa présente session.

5. Aux termes du paragraphe 10 du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait "le Secrétaire général de veiller à ce que les arrangements nécessaires, y compris les dispositions financières voulues, soient pris pour permettre la poursuite des préparatifs de la Conférence au niveau régional". En sus des ressources déjà prévues à cette fin, une somme de 17 500 dollars serait nécessaire au titre des frais de voyage et des indemnités de subsistance d'un fonctionnaire de chacune des commissions régionales qui participerait à la réunion du Groupe de synthèse.

/...

6. Aux termes du paragraphe 11 du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait de nouveau "le Secrétaire général, en coopération avec les organes, organisations et organismes des Nations Unies, de fournir aux pays en développement, sur leur demande et conformément aux procédures établies, une assistance technique en utilisant notamment au maximum les ressources existantes, pour préparer la Conférence, y compris établir les documents nationaux". On se souviendra que l'Assemblée générale avait ouvert pour 1980 un crédit de 700 000 dollars, alors que le Secrétaire général avait demandé 975 000 dollars (A/C.5/34/96, par. 7), pour la fourniture de services consultatifs techniques, étant entendu que si l'évolution en 1980 le justifiait, le Secrétaire général pourrait présenter des montants estimatifs révisés à l'Assemblée générale à sa trente-cinquième session. Eu égard à l'intérêt qu'a suscité la question jusqu'à présent et compte tenu des besoins prévus des pays en développement, le Secrétaire général estime que 40 mois de travail supplémentaires seront nécessaires au titre des services consultatifs techniques pour aider à achever la rédaction des documents nationaux et autres préparatifs de la Conférence au niveau national, moyennant un coût estimatif de 6 500 dollars par mois de travail, soit un montant total de 260 000 dollars.

7. Aux termes du paragraphe 12 du projet de résolution, l'Assemblée générale demanderait à tous les Etats qui le souhaitent de présenter leurs documents nationaux, accompagnés d'un bref résumé, avant le 31 décembre 1980, conformément à la décision 4 (II) adoptée le 1er août 1980 par le Comité préparatoire à sa deuxième session, et demanderait que les résumés soient distribués dans toutes les langues de travail de la Conférence. Le Secrétaire général tient à appeler l'attention sur la recommandation du Comité des conférences tendant à ce que des résumés de ce genre ne soient publiés que dans la langue dans laquelle ils ont été présentés 2/. Au cas où l'Assemblée générale déciderait que les résumés des documents nationaux doivent être distribués dans toutes les langues de travail de la Conférence, une somme supplémentaire de 208 100 dollars serait nécessaire, à condition que les pays ne présentent pas tous des documents nationaux et que les résumés n'aient pas plus de deux pages, soit un volume total de 200 pages.

8. Aux termes du paragraphe 18 du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général d'inviter, notamment les représentants des organisations qui ont été invitées à titre permanent par l'Assemblée à participer en qualité d'observateurs aux sessions et travaux de toutes les conférences internationales organisées sous ses auspices, à participer à la Conférence en cette qualité, conformément aux résolutions 3237 (XXIX) du 22 novembre 1974 et 31/152 du 20 décembre 1976, et d'inviter les représentants des mouvements de libération nationale reconnus en Afrique par l'Organisation de l'unité africaine à participer à la Conférence en qualité d'observateurs, conformément à la

2/ Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 32 (A/35/32), par. 70, recommandation 3, directive 11 b). Au paragraphe 5 de la partie C de la résolution 35/10, l'Assemblée générale a toutefois demandé au Comité des conférences, compte tenu des débats qui ont eu lieu au cours de la trente-cinquième session de l'Assemblée, de réexaminer la question des directives relatives au contrôle et à la limitation de la documentation pour les conférences spéciales et de présenter un rapport à ce sujet à l'Assemblée lors de sa trente-sixième session.

résolution 3280 (XXIX) de l'Assemblée en date du 10 décembre 1974. Aux termes du paragraphe 19 du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait le Secrétaire général de veiller à ce que les dispositions nécessaires soient prises pour assurer la participation effective à la Conférence des représentants des organisations visées ci-dessus, y compris les dispositions financières voulues en ce qui concerne les frais de voyage et indemnités journalières de subsistance. Une somme de 16 300 dollars serait nécessaire au titre des frais de voyage et des indemnités journalières de subsistance desdits participants.

9. Aux termes du paragraphe 21 du projet de résolution, l'Assemblée générale prierait "le Secrétaire général de faire plus largement appel au concours du Département de l'information et des autres services compétents du système des Nations Unies pour la mise en oeuvre du programme d'information pour la Conférence visant à faire prendre conscience au monde entier, en particulier aux pays en développement, de l'importance de la Conférence et de ses objectifs". Le Comité préparatoire a en outre, dans sa décision 6 (II) adoptée à sa deuxième session, recommandé notamment que l'Assemblée générale reçoive à sa trente-cinquième session un rapport sur la nouvelle répartition proposée des ressources du programme d'information, tenant compte des priorités fixées par le Comité préparatoire. Le programme révisé d'information est reproduit dans l'annexe ci-après. Aucune ressource supplémentaire n'est demandé à cette fin.

10. Les incidences financières du projet de résolution (A/C.2/35/L.112) peuvent se récapituler comme suit :

Prévisions de dépenses, par activitéEn dollars des Etats-Unis

Frais de voyage des fonctionnaires des commissions régionales participant aux réunions du Comité préparatoire (voir par. 1 b) ci-dessus)	35 600
Poursuite des préparatifs de la Conférence au niveau régional (voir plus haut par. 5)	17 500
Assistance aux pays en développement les moins avancés pour préparer la Conférence (voir plus haut par. 6)	260 000
Traduction des résumés des documents nationaux (voir plus haut par. 7)	208 100
Participation à la Conférence des représentants des organisations qui ont été invitées à titre permanent par l'Assemblée générale et participation des représentants des mouvements de libération nationale (voir plus haut par. 9)	<u>16 300</u>
Total partiel	537 500
Coût intégral des services de conférence :	
Réunion du Groupe de synthèse	437 200
Troisième session du Comité préparatoire	740 800
Quatrième session du Comité préparatoire	723 300
La Conférence	1 677 500
Réunions interrégionales et consultations préalables	<u>140 800</u>
Total partiel	<u>3 719 600</u>
TOTAL	<u>4 257 100</u>

/...

Annexe

Programme d'information pour la Conférence

1. Le présent rapport est présenté conformément à la décision 6 (II) du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, dans laquelle le Comité préparatoire a recommandé notamment qu'un rapport soit soumis à l'Assemblée générale sur la nouvelle répartition des ressources du programme d'information, compte tenu des priorités énoncées dans cette décision a/.
2. A sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale, dans sa résolution 34/190, a prié le Secrétaire général d'accélérer les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables grâce à un programme d'information du public visant à faire prendre conscience au monde entier de l'importance de la Conférence et de ses objectifs.
3. En réponse à cette demande, le Secrétaire général a présenté un programme d'information (A/C.5/34/74) et demandé l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 869 000 dollars au budget-programme de l'exercice biennal 1980-1981.
4. L'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, a décidé d'ouvrir un crédit de 700 000 dollars au budget-programme de l'exercice biennal 1980-1981, soit 169 000 dollars de moins que le crédit demandé par le Secrétaire général.
5. Compte tenu de cette réduction des ressources allouées au programme d'information, celui-ci a été révisé en vue de maintenir les dépenses dans les limites du crédit ouvert (700 000 dollars) tout en préservant la portée du programme d'information présenté à l'Assemblée générale (A/C.5/34/74).
6. Conformément à la demande formulée par le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à sa première session b/, le Secrétaire général a exposé au Comité préparatoire, lors de sa deuxième session, les détails du programme d'information révisé, dont le coût se chiffre à 700 000 dollars, ainsi qu'un rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution du programme (A/35/321, annexe II).
7. Après avoir examiné le programme d'information à sa deuxième session, le Comité préparatoire a adopté la décision 6 (II), dans laquelle il a recommandé notamment que l'Assemblée générale reçoive à sa trente-cinquième session un autre rapport sur la nouvelle répartition proposée des ressources du programme d'information compte tenu des recommandations suivantes :

a/ Voir A/35/43 (Partie II) et Corr.1, par. 71, sect. A.

b/ A/35/43 (Partie I), par. 26, décision 1 (I).

a) Le programme d'information devrait avoir pour objet de fournir des éléments d'information au grand public, y compris aux dirigeants, au sujet des possibilités et du potentiel qu'offrent les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, ainsi que du rôle que l'Organisation des Nations Unies peut jouer dans le cadre de cette conférence;

b) Le programme d'information devrait accorder la plus haute priorité :
i) aux activités d'information au niveau national; ii) aux activités d'information au niveau régional; dans le cadre de ces activités, une attention particulière devrait être accordée à l'organisation d'expositions et de démonstrations avant et pendant la Conférence, aux niveaux national et régional;

c) Les institutions spécialisées et autres organismes compétents des Nations Unies, ainsi que les autres organisations concernées, qu'elles appartiennent au secteur public ou au secteur privé, devraient être pleinement associées au programme;

d) Les activités prévues, dont il est question dans l'annexe II du rapport du Secrétaire général (A/35/321) devraient être réexaminées à la lumière des débats qui ont eu lieu à la deuxième session du Comité préparatoire, compte tenu du fait que certaines activités, comme les voyages d'étude précédant la Conférence, ne sont peut-être pas nécessaires.

8. Dans sa décision 6 (II), le Comité préparatoire a mis en doute l'utilité d'organiser des voyages d'étude avant la Conférence. A la suite des observations formulées par le Comité préparatoire, il a été décidé de ne pas tenir le Colloque de Paris et de ne pas organiser de voyage d'étude avant la Conférence, activités auxquelles des ressources de 175 000 dollars au total avaient été allouées à l'origine.

9. On trouvera dans le tableau ci-après une récapitulation des dépenses prévues pour chaque élément de programme en 1980-1981 (voir A/35/321, annexe II), des fonds déjà engagés pour chaque élément, des fonds réservés pour chaque élément et du solde redistribué.

/...

	Coûts estimatifs pour l'exercice biennal 1980-1981 (Dollars)	Montant <u>engagé</u> (Dollars)	Montant <u>réserve</u> (Dollars)	<u>Solde</u> (Dollars)	<u>Solde</u> <u>redistribué</u> (Dollars)
A. Personnel supplémentaire du Département de l'information	149 400	62 800	86 600	-	-
B. Frais de voyage du personnel chargé de l'information	10 000	5 000	5 000	-	-
C. Voyages d'étude et rencontres	130 000	-	-	130 000	-
D. Programmes radiophoniques	45 100	21 900	23 200	-	-
E. Agences de presse du tiers monde et publications	39 900	-	39 900	-	-
F. Earthscan/ <u>Forum du développement</u>	55 000	55 000	-	-	-
G. Activités régionales	90 000	90 000	-	-	20 000
H. Activités nationales	50 000	50 000	-	-	15 000
I. Activités interorganisations	15 000	-	15 000	-	-
J. Organisations non gouver- nementales	16 000	-	16 000	-	-
K. Télévision et cinéma	20 000	20 000	-	-	-
L. Frais d'imprimerie	10 000	5 000	5 000	-	-
M. Colloque de Paris	45 000	-	-	45 000	-
N. Autres projets spéciaux	24 600	7 400	2 200	15 000	-
O. "Rencontres" de journalistes	-	-	-	-	80 000
P. Exposition de photographies	-	-	-	-	75 000
	<u>700 000</u>	<u>317 100</u>	<u>192 900</u>	<u>190 000</u>	<u>190 000</u>

/...

10. Les ressources engagées ou réservées se répartissent comme suit :

a) Personnel supplémentaire du Département de l'information . 149 000 dollars

En règle générale, le personnel permanent du Département de l'information est maintenu à un minimum, et, lorsque des manifestations spéciales, des années consacrées à un thème particulier ou des conférences sont prévues, le Secrétaire général recrute le personnel supplémentaire pour exécuter le programme d'information y relatif.

b) Frais de voyage du personnel chargé de l'information 10 000 dollars

Un montant de 5 000 dollars environ a déjà été utilisé pour envoyer du personnel chargé de l'information à la deuxième session du Comité préparatoire qui s'est tenue à Genève en 1980. Un montant de 5 000 dollars est réservé pour les frais de voyage du personnel chargé de l'information qui se rendra à d'autres réunions.

c) Programmes radiophoniques 45 100 dollars

Un montant de 21 900 dollars a été engagé en 1980 pour la réalisation de six programmes radiophoniques, et un montant de 23 200 dollars est destiné à la réalisation de six programmes radiophoniques supplémentaires en 1981. Trois programmes radiophoniques ont été réalisés jusqu'ici en anglais, en espagnol et en français, les trois autres programmes devant être achevés avant la fin de 1980. Ces programmes s'adressent à des régions précises, conformément aux priorités recommandées par le Comité préparatoire dans sa décision 6 (II).

d) Agences de presse du tiers monde et publications 39 900 dollars

En vue d'encourager la diffusion de reportages et d'informations de fond sur la Conférence, un montant de 39 900 dollars a été réservé pour permettre à des agences de rediffusion comme l'Inter-Press Service, agence de presse du tiers monde qui dessert de nombreux pays en développement, ainsi qu'à d'autres publications spécialisées, d'assurer une plus large diffusion aux reportages et aux informations, selon les besoins.

e) Earthscan/Forum du développement 55 000 dollars

Un montant de 55 000 dollars a été engagé en 1980 pour permettre à Forum du développement de publier, en coopération avec Earthscan, une série de trois numéros portant sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à partir du numéro de décembre 1980. Chaque numéro sera consacré à un groupe particulier de sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

f) Activités régionales 110 000 dollars

Comme le Comité préparatoire a recommandé d'accorder une plus haute priorité aux activités régionales [décision 6 (II)] pour fournir des éléments d'information au grand public et aux dirigeants au sujet des possibilités et du potentiel

/...

qu'offrent les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, un montant de 110 000 dollars a été engagé pour exécuter un certain nombre de projets, notamment pour organiser des séminaires sur la question. Participeraient à ces séminaires des coordonnateurs nationaux, des experts techniques et des représentants principaux des médias.

g) Activités nationales 65 000 dollars

En ce qui concerne les activités prévues à l'échelon national, une somme de 65 000 dollars a été engagée pour permettre aux centres d'information des Nations Unies d'organiser des séminaires, des concours de dissertation, de photographies et autres, et d'interviewer à la radio et à la télévision des spécialistes de l'énergie et des dirigeants nationaux afin de susciter l'intérêt du public et d'expliquer les objectifs de la Conférence. En outre, compte tenu du rang de priorité élevé que le Comité préparatoire a accordé à ce type d'activités [décision 6 (II)], les fonds alloués initialement aux activités à mener à l'échelon national ont été accrus afin d'encourager d'autres activités à cet échelon, telles que l'élaboration, l'impression et la diffusion de matériaux d'information supplémentaires.

h) Activités interorganisations 15 000 dollars

Un groupe d'étude interorganisations a été créé au sein du Comité commun de l'information des Nations Unies afin de concevoir et de coordonner des activités d'information à l'échelon du système pour appuyer la Conférence. Le montant de 15 000 dollars réservé pour ce type d'activité serait utilisé pour exécuter des projets tels que l'exposition de photographies qui serait présentée par les organismes des Nations Unies, la publication d'articles spécialisés sur les thèmes de la Conférence, etc. Conformément à la décision 6 (II) du Comité préparatoire et en raison de l'importance qui a été accordée à la coopération à l'échelon du système, une réunion spéciale du Groupe d'étude du Comité commun de l'information des Nations Unies est prévue pour novembre, et des consultations sont déjà en cours avec les institutions afin d'intensifier et d'accélérer leurs activités d'information liées à cette conférence.

i) Organisations non gouvernementales 16 000 dollars

Il est prévu de préparer des pochettes spéciales et des documents d'information à l'intention des organisations non gouvernementales et d'appuyer les activités que les organisations non gouvernementales prévoient à l'occasion de la Conférence.

j) Télévision et cinéma

La réalisation d'un court métrage d'animation sur l'énergie, en coopération avec la société cinématographique tchécoslovaque Kratky Films a déjà commencé et s'achèvera en 1981. Ce film sera distribué par l'intermédiaire des centres d'information des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour le développement ainsi que par des cinémathèques et des cinémas.

/...

k) Frais d'imprimerie 10 000 dollars

Une somme de 10 000 dollars a été réservée pour financer les dépenses spéciales qu'entraîneront l'impression et la distribution de matériaux d'information supplémentaires (fiches d'information, varia et communiqués de presse).

l) Autres projets spéciaux 8 000 dollars

Un montant de 8 000 dollars a déjà été consacré à la distribution d'une documentation spéciale.

11. Lorsqu'il a examiné le programme d'information, à sa deuxième session, le Comité préparatoire a exprimé l'avis que certaines activités, telles que les voyages d'étude précédant la Conférence ne sont peut-être pas nécessaire. Il est proposé de réaffecter comme suit les fonds ainsi dégagés :

a) Pour assurer la diffusion suffisante d'informations sur la Conférence dans le monde entier, il est proposé d'organiser une "rencontre" de journalistes sur le lieu de la Conférence, deux jours avant l'ouverture de la Conférence, afin qu'ils puissent débattre des questions en cause avec un groupe d'experts. On pourrait envisager d'inviter environ 10 journalistes de pays en développement, aux frais de l'ONU, pour participer à la "rencontre" et rendre compte des travaux de la Conférence. Le coût de la "rencontre" est estimé à 80 000 dollars.

b) Comme il est indiqué aux alinéas g) et h) du paragraphe 10 ci-dessus, des expositions ont été prévues à l'échelon national et dans le cadre des activités interorganisations. On pourrait envisager d'organiser une exposition de photographies présentée par les organismes des Nations Unies sur le lieu de la Conférence. Cette exposition pourrait comprendre également un diaporama sonorisé. Le coût de cette exposition de photographies est estimé à 75 000 dollars environ.

c) Le solde 20 000 dollars a été réaffecté à des activités prévues à l'échelon régional.

12. En outre, le Secrétariat interprète les termes "expositions et démonstrations" comme désignant une exposition permettant de présenter le matériel et les techniques liés à l'exploitation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et de démontrer et d'expliquer leur fonctionnement. Il n'est pas possible à ce stade d'évaluer les dépenses totales à prévoir à ce titre tant que le plan des installations n'aura pas été établi et les éléments connexes de l'exposition arrêtés. Le Secrétariat consulte actuellement les délégations intéressées, sous l'égide du Bureau du Comité préparatoire, et étudie les possibilités d'obtenir les ressources extra-budgétaires nécessaires à cette fin.
